

Cote du document: EB 2015/116/R.R.33
Point de l'ordre du jour: 17 c)
Date: 25 novembre 2015
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Rapport sur les mesures et le plan de mise en œuvre pour accroître l'efficacité en appui à la gouvernance du FIDA

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Ra it Pertev
Secrétaire du FIDA
téléphone: +39 06 5459 2254
courriel: r.pertev@ifad.org

Andreina Mauro
Chef des Services de conférence et de traduction
Bureau du Secrétaire
téléphone: +39 06 5459 2088
courriel: a.mauro@ifad.org

Transmission des documents:

Alessandra Zusi Bergés
Responsable du Bureau des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2092
courriel: gb_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent seizième session
Rome, 16-17 décembre 2015

Pour: Information

Rapport de situation sur les mesures et le plan de mise en œuvre pour accroître l'efficacité en appui à la gouvernance du FIDA

I. Généralités

1. Lors de la Consultation sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA9)¹, deux objectifs ont été fixés en relation avec le groupe 4 pour la période 2013-2015, à savoir une réduction du budget de 25% et une réduction des effectifs de 27,8%. En 2013, la direction a proposé un ensemble de mesures et lancé un plan de mise en œuvre pour accroître l'efficacité en appui à la gouvernance du FIDA.
2. Ce plan, conçu pour répondre aux engagements de FIDA9, visait: a) à réduire le volume global des documents destinés aux organes directeurs; et b) à introduire d'autres réductions des coûts afférents au groupe 4. Les mesures proposées, qui s'inscrivaient dans le droit fil des orientations fixées lors de la Consultation sur FIDA9, avaient pour but d'accroître l'efficacité sans pour autant entraver le Conseil dans l'exercice de ses fonctions. L'intention était par ailleurs de proposer une approche stratégique concernant la fourniture de services aux organes directeurs du FIDA.
3. Le présent document rend compte des progrès accomplis en 2015 dans la mise en œuvre du plan. Il fait le point sur la réduction du nombre et de la longueur des documents, la parité des langues et l'interprétation pour les réunions des organes subsidiaires du Conseil d'administration, la mise en œuvre de mesures de recouvrement des coûts, une répartition plus équilibrée des documents entre les sessions du Conseil d'administration et la réduction des dépenses au cours de la période triennale.
4. L'année 2015 étant la dernière année de la période de FIDA9, la présente mise à jour sera aussi la dernière concernant les mesures et le plan de mise en œuvre entrepris pour répondre aux engagements de FIDA9 au titre des coûts afférents au groupe 4.

II. Examen des mesures approuvées pour 2013, 2014 et 2015

Réduction de la longueur et du nombre de documents

5. À sa cent septième session, sur la base du retour d'information fourni à sa cent sixième session, le Conseil d'administration a approuvé la limitation du nombre de mots des documents, comme proposé au paragraphe 7 a), alinéas i) à x) du document EB 2012/107/R.4, tout en invitant la direction à veiller à ce que cela ne nuise ni à la substance ni à la qualité des documents. À sa cent dixième session, le Conseil d'administration a examiné les mesures et le plan de mise en œuvre tels qu'ils figurent dans le document EB 2013/110/R.4 et s'est déclaré favorable tant à la limite proposée pour la longueur des documents qu'à la mise en œuvre de l'approche sur mesure.
6. À la fin de 2014, les limites approuvées en termes de nombre de mots avaient effectivement conduit à la réduction de la longueur des documents et, partant, de leurs coûts de production. Le volume de travail nécessaire pour produire les

¹ Le groupe 4 comprend les coûts relatifs à la tenue des réunions des organes directeurs (Conseil d'administration, Conseil des gouverneurs, organes subsidiaires, etc.) et à la documentation, à la traduction, à l'interprétation et aux autres services qui s'y rapportent. Il comprend aussi les services d'appui fournis par d'autres divisions. Le budget administratif du Bureau du Secrétaire représente environ 83% des crédits du groupe 4.

documents destinés aux organes directeurs durant 2013 et 2014 a diminué d'environ 33% par rapport à 2011².

7. Également en 2014, le nombre total de documents soumis aux réunions des organes directeurs a diminué d'environ 30% par rapport à 2011 (de 525 à 364).

Parité des langues et interprétation pour les réunions des organes subsidiaires du Conseil d'administration

8. À sa cent dixième session, le Conseil d'administration est convenu que la parité des langues est essentielle, que la traduction et l'interprétation ne seraient pas réduites et que, par conséquent, il appartiendrait aux organes subsidiaires de décider de leur propre régime linguistique, en fonction des membres qui les composent. Ainsi, et compte tenu de la composition actuelle du Comité d'audit, du Comité de l'évaluation et du Groupe de travail sur le Système d'allocation fondé sur la performance, et à la demande de plusieurs de leurs membres, il a été convenu que les services d'interprétation seraient fournis à ces organes subsidiaires.
9. La décision du Conseil rapportée ci-dessus a eu pour effet d'augmenter le nombre de réunions pour lesquelles des services d'interprétation ont été assurés, avec une augmentation des coûts de 27%³. Les gains d'efficacité réalisés grâce à la réduction du volume de travail ont toutefois permis au Bureau du Secrétaire d'absorber les coûts supplémentaires liés aux services d'interprétation pour les organes subsidiaires.

Mesures de recouvrement des coûts

10. À la cent treizième session du Conseil, les représentants se sont félicités des gains significatifs d'efficacité réalisés par le FIDA en termes de réduction de la longueur des documents et des coûts de production associés, résultant des mesures approuvées par le Conseil pour donner suite aux engagements de FIDA⁹ au titre du groupe 4. Ils ont également fermement appuyé les mesures en cours d'exécution, et notamment le mécanisme de recouvrement des coûts, pour améliorer le respect des dates limites de soumission de la documentation au Bureau du Secrétaire, qui s'est traduit par une plus grande ponctualité dans la transmission aux organes directeurs.
11. À la suite de la mise en place, en janvier 2014, du mécanisme de recouvrement des coûts, en application duquel les divisions d'où proviennent les documents sont pénalisées lorsque ceux-ci sont soumis tardivement, l'ensemble du processus a été rationalisé et le pourcentage de documents transmis à temps a augmenté, pour atteindre 100% aux deux premiers trimestres de 2015 et 99% au troisième trimestre⁴.

Répartition équilibrée des documents entre les sessions du Conseil d'administration

12. L'évaluation au niveau de l'institution de l'efficacité institutionnelle du FIDA et de l'efficacité des opérations qu'il finance (ENI-E) a recommandé, entre autres, une révision des ordres du jour du Conseil de manière à garantir une répartition équilibrée des documents à soumettre à ses trois sessions. Cela éviterait la concentration sur la dernière session de l'année des documents institutionnels clés, et faciliterait par là même une prise de décisions en connaissance de cause.

² On trouvera à l'annexe I une comparaison du volume de travail, en nombre de mots, correspondant aux documents destinés aux organes directeurs entre 2013 et 2014 et les années 2009-2012.

³ L'annexe II présente des statistiques relatives au nombre de réunions au cours desquelles les services d'interprétation ont été assurés de 2011 à 2015.

⁴ L'annexe III présente des statistiques relatives à la réception en temps voulu de la documentation par le Bureau du Secrétaire et, en regard, les chiffres concernant la transmission en temps utile.

13. À sa cent quinzième session, le Conseil d'administration a décidé que le Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI) et le Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE) seraient, à partir de 2016, présentés à la session de septembre du Conseil d'administration et non plus à la session de décembre.
14. Modifier le calendrier de présentation du RARI et du RIDE au Conseil d'administration pour que ces deux documents puissent être soumis à la session de septembre du Conseil plutôt qu'à celle de décembre aura les effets suivants: i) les données fournies au Conseil seront plus actuelles et la date butoir pour la soumission des rapports de fin d'année sera pleinement alignée, conformément aux meilleures pratiques – la soumission du RIDE en septembre ouvrira la possibilité de réduire à neuf mois le décalage dans la communication des données pour tous les indicateurs, alors qu'à l'heure actuelle la date butoir pour la soumission diffère d'un rapport à l'autre, et que le décalage dans la communication des données pour certains indicateurs peut atteindre 12 mois; ii) les processus de collecte interne des données et d'extraction des enseignements seront rationalisés pour faire en sorte que le RIDE soit soumis au Comité de l'évaluation en temps utile, évitant ainsi les retards qui se sont parfois produits par le passé; et iii) la charge de travail de la session de décembre du Conseil sera allégée.

Délais de présentation des documents aux représentants des États membres au Conseil d'administration du FIDA et à ses organes subsidiaires

15. À sa cent quinzième session, le Conseil d'administration a approuvé l'adoption d'une nouvelle méthode d'application de l'article 6 du Règlement intérieur du Conseil d'administration concernant la transmission des documents, telle qu'elle est exposée à la section V du document EB 2015/115/R.25, accompagné de sa pièce jointe. La nouvelle méthodologie continuera à garantir la conformité aux exigences du Conseil tout en accentuant la rationalisation par l'introduction de dates limites différenciées suivant le type de documents.

L'approche PaperSmart

16. L'approche PaperSmart – adoptée par le système des Nations Unies et en cours de mise en œuvre au FIDA – vise à réduire l'empreinte carbone de l'organisation, à réduire le gaspillage de papier grâce à une utilisation efficiente des services d'impression à la demande, et à promouvoir l'emploi des dispositifs électroniques pour faciliter les consultations et le partage de l'information. Dans le cadre de cette approche, le FIDA a élaboré un modèle efficace et innovant pour offrir à ses États membres un accès aux documents et autres informations nécessaires à la prise de décisions tout en utilisant les ressources de manière plus efficiente et en évitant le gaspillage.
17. Conformément à la Politique du FIDA en matière de diffusion des documents, telle qu'approuvée par le Conseil d'administration à sa centième session, les documents sont désormais publiés sur la plateforme interactive réservée aux États membres du FIDA dès qu'ils sont disponibles. En 2014 et au cours des neuf premiers mois de 2015, 90% des documents destinés aux organes directeurs étaient disponibles sous forme électronique. Cette approche, outre qu'elle génère des gains d'efficacité significatifs, appuie la gouvernance en facilitant un processus où les décisions sont prises en connaissance de cause.

Réduction des coûts au cours de la période triennale

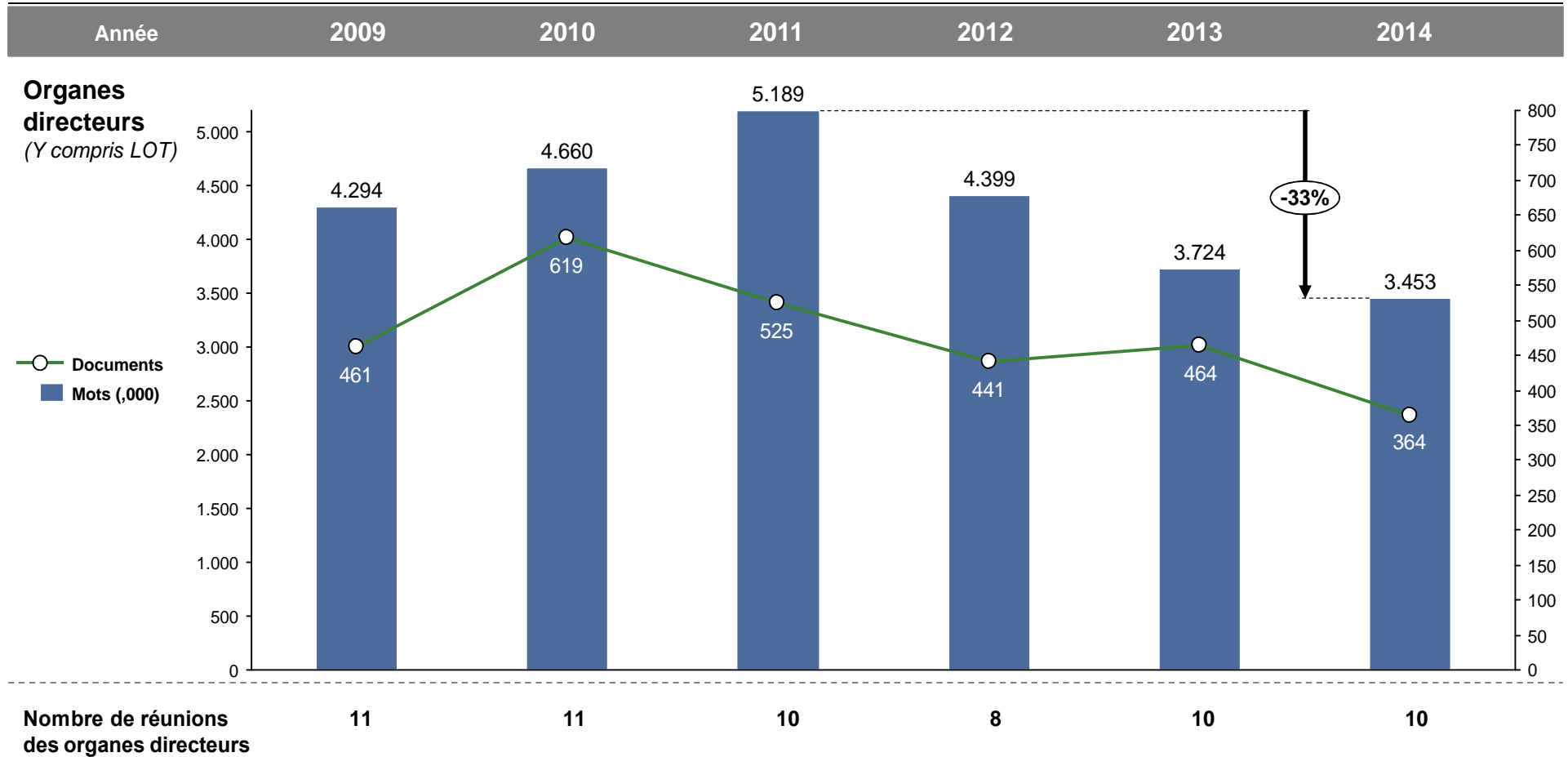
18. Sur la base de ce qui précède, le budget administratif global du Bureau du Secrétaire a diminué, passant de 8,4 millions d'USD en 2011 à 6,8 millions d'USD en 2015. Il convient de noter que le budget du Bureau du Secrétaire représente 83% du groupe 4. Comme le relève le document RIDE (EB 2015/116/R.10) qui sera présenté à la session de décembre du Conseil, les deux cibles définies pour le groupe 4 ont été atteintes.

III. Conclusion

19. La direction du FIDA estime que les mesures mises en place au cours de la période de FIDA9 pour accroître l'efficacité en appui à la gouvernance du FIDA se sont traduites par une rationalisation et une efficacité accrues des processus institutionnels. Ces mesures – et les mesures supplémentaires décrites ci-dessus – ont contribué de façon significative à la réalisation des objectifs ambitieux fixés par FIDA9 et que le groupe 4 devait atteindre à la fin de 2015, et donc contribué, en dernière analyse, à améliorer l'efficacité de l'organisation dans son ensemble.

Nombre de documents et de mots pour les réunions des organes directeurs de 2009 à 2014

De 2009 à 2015



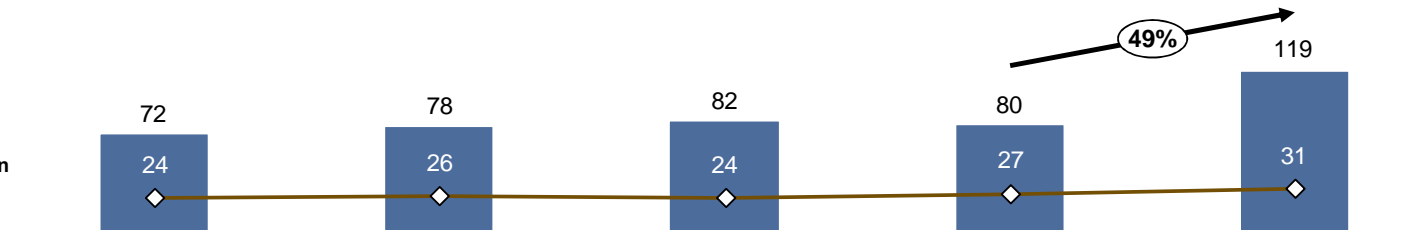
Services d'interprétation assurés de 2011 à 2015

De 2011 à 2015

Année	2011	2012	2013	2014	2015
Nombre de réunions	20	23	20	19	24

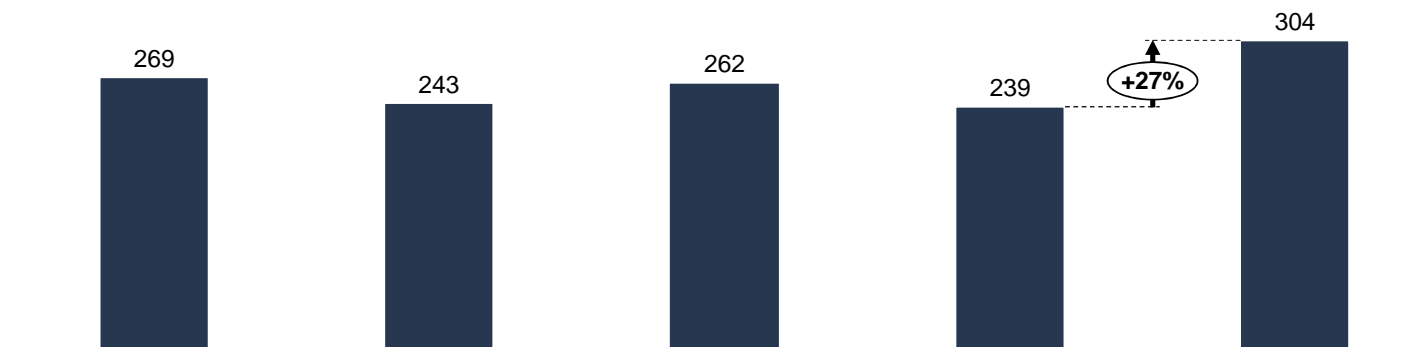
Interprétation

- ◆ Nombre de jours d'interprétation
- Journées de travail (sur la base des langues)

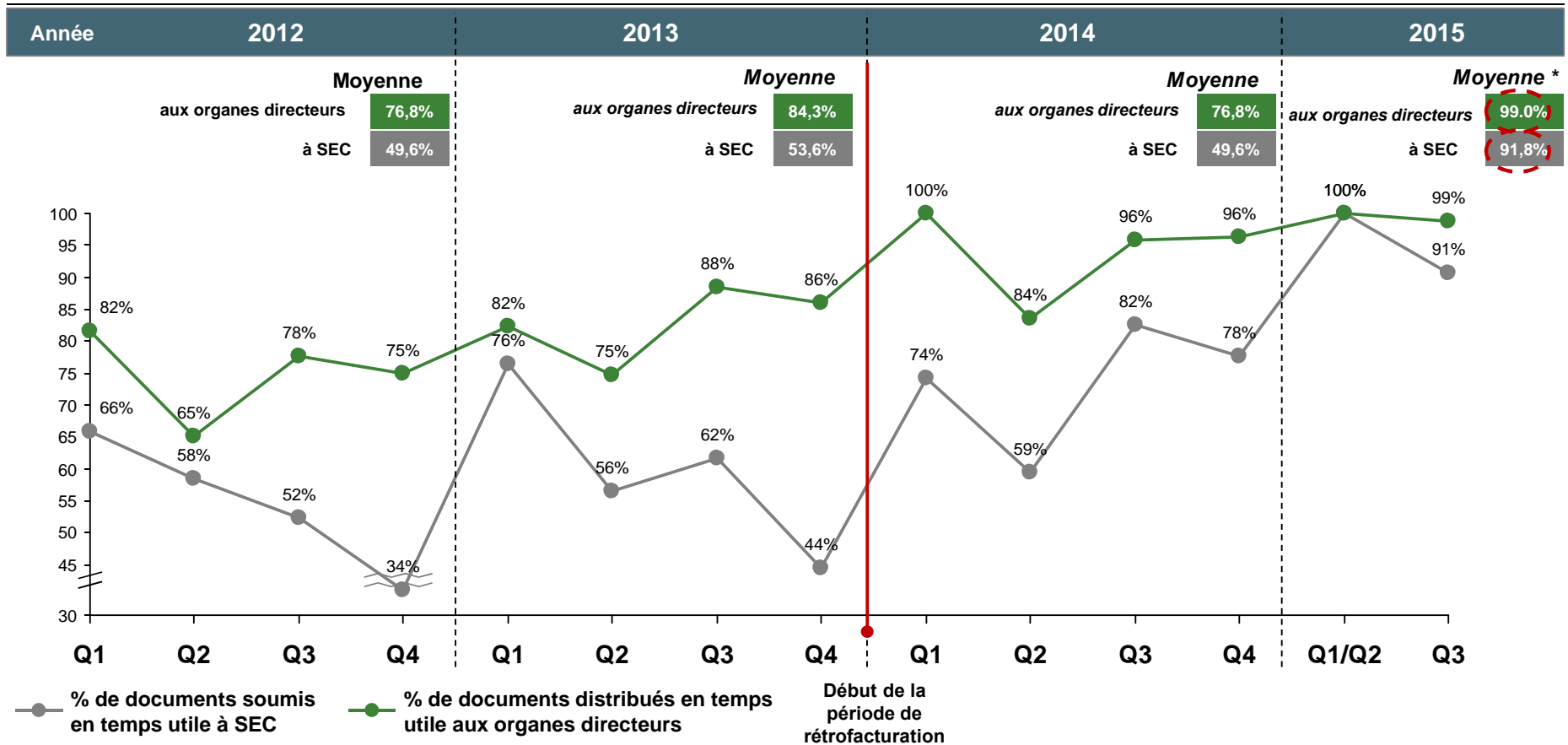


Coûts

- Coûts (en milliers d'USD)



Documents soumis en temps utile au Bureau du Secrétaire (SEC) et aux organes directeurs: indicateurs clés de performance du premier trimestre 2012 au troisième trimestre 2015



(*) moyennes calculées uniquement sur les premier, deuxième et troisième trimestres